

## MODALITÉS DE L'OFFRE COFIDIS PAY

**Entre le 19 octobre et le 09 Novembre 2021, bénéficiez de 40€ de réduction dès 100€ d'achat avec le code ALLO40 pour toute ouverture et premier paiement avec le crédit renouvelable CofidisPay 5X10X20.**

**Le code ALLO40 sera à saisir dans le formulaire de crédit de CofidisPay 5X10X20.  
La réduction sera appliquée sur le montant de votre première mensualité.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Par exemple, pour une utilisation unique de 500€ au TAEG révisable de 21,15% et au taux débiteur révisable de 19,34%, vous remboursez hors assurance facultative, 29 mensualités de 21,25€ et une dernière mensualité ajustée de 16,90€, soit une durée de remboursement de 30 mois. Le montant du total dû est de 633,15€. Le taux annuel effectif de l'assurance facultative est de 9,79% pour les garanties décès, invalidité, incapacité et perte d'emploi, le coût est de 3,40€ le premier mois et le montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt de 66,70€. En cas d'adhésion à l'assurance facultative : le montant de l'échéance sera inchangé, la durée de remboursement sera allongée et le montant total dû au titre du crédit sera augmenté.

\*Crédit renouvelable d'une durée d'un an reconductible. Le crédit se renouvelle au fur et à mesure des remboursements et est réutilisable. Sans frais de dossier consenti sous réserve d'acceptation par COFIDIS SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 67 500 000 € - Enregistré auprès de l'ORIAS sous le numéro 07023493 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Siège social : Parc de la Haute Borne, 61 avenue Halley - 59866 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex - RCS LILLE METROPOLE SIREN N°325 307 106. Vous bénéficiez d'un délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la signature de votre contrat de crédit. Le partenaire est mandaté par COFIDIS afin d'apporter son concours à la réalisation du contrat de crédit, il ne dispose d'aucun pouvoir d'octroi ou de gestion du crédit. Dans la limite du montant disponible et du crédit autorisé. Le paiement à crédit résulte d'un accord exprès de votre part. Mensualité comptant perçue séparément et en plus de la mensualité du crédit 1euro.com. En cas de non-paiement, la mensualité produira intérêts aux conditions habituelles de votre crédit. L'exemple s'entend pour un crédit autorisé de 1 000€, un financement réalisé le 05/11/2021 et une première échéance le 05/12/2021.